

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°27 – 2013

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Comptes 2012

Responsable : Bernard Penel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

En vertu des dispositions statutaires, le Comité de direction vous présente son rapport de l'exercice comptable 2012.

Nous procéderons tout d'abord à un commentaire général sur les résultats de l'année écoulée avant de présenter le compte de fonctionnement avec ses commentaires explicatifs spécifiques. Viendront ensuite la présentation du bilan ainsi que les explications sur les attributions au fonds de réserve.

En annexe du préavis nous présentons pour la première fois un rapport de gestion 2009-2012 sur l'utilisation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires. Ce rapport répond aux dispositions de l'article 20 du règlement adopté par les 43 communes. Désormais le mécanisme se stabilise, cela permettra de joindre chaque année aux comptes du Conseil régional une annexe spécifique sur la gestion de ces taxes.

2. Commentaire général sur les comptes 2012

Le bouclage des comptes présente un bénéfice de CHF *40'828.06 contre un budget qui affichait une projection de pertes de CHF *47'935.—.

Le résultat obtenu démontre que les charges sont tout à fait maîtrisées et la présentation des comptes laisse apparaître que les dispositions statutaires prévues à l'article 30 de nos statuts sont parfaitement respectées.

3. Compte de fonctionnement

Le tableau ci-après présente la somme des charges et des recettes liées à l'exercice 2012.

- On relèvera cependant une augmentation pour les postes de loyers et entretien des locaux, locaux et charges accessoires et achat de mobilier et machines de bureau en raison des locaux annexes de la Rue de la Gare qui sont loués depuis le mois d'août 2012 pour accueillir une partie du Secrétariat régional.
- Au niveau des remboursements de frais on notera l'élévation du soutien socle au fonctionnement du secrétariat régional pour la fonction assurée dans le cadre du suivi régional de la LADE (loi sur l'appui au développement économique).

Affaires culturelles	Les dépenses sont supérieures aux prévisions budgétaires de CHF *12'795.21. Le montant du prix culturel 2011 n'a été versé qu'en 2012.
Tourisme	Outre quelques participations ponctuelles et les financements par projet, les charges liées au tourisme sont pour la plus grande partie gérées par NRT selon le contrat de prestation en vigueur. Elles sont inférieures au budget.
Mobilité	Les dépenses sont inférieures au budget.
Programme TP	La différence entre les entrées et les dépenses correspond bien à l'augmentation du fonds de réserve.
Urbanisme	Les dépenses sont supérieures aux prévisions avec notamment le projet de PPA pour la relocalisation de la sous-station électrique de Luins.
Etudes préliminaires	Les dépenses correspondent à notre participation au projet NRTV pour 2012.
Ouvrages & Infrastructures	Le budget n'a été utilisé que très partiellement.
Promotion économique	Les dépenses sont inférieures au budget. Une partie des dépenses engagées pour la filière bois seront remboursées à la région par les partenaires du projet en 2013.

4. Bilan

On observe au niveau du bilan (Cf. annexe 2) :

- une évolution du montant global du bilan qui passe de CHF *2'567'499.25 à CHF *4'068'829.10 ;
- une évolution des disponibilités en hausse qui passe de CHF *1'504'318.95 à CHF *3'163'129.30 ;
- la consolidation du compte séparé pour le fonds régional d'équipement touristique (FRET) ;
- des débiteurs cotisations et participations à jour ;
- une augmentation des actifs transitoires à CHF *332'098.88, engendrée par les taxes de séjour à encaisser ;

- des créanciers pour CHF *18'062.80 et des passifs transitoires pour CHF *248'936.56, en partie dus à l'alimentation du compte transitoire pour la communication TP ;
- des fonds de réserves qui s'élèvent à CHF *3'594'876.30, en augmentation de CHF *1'249'651.87.

5. Fonds de réserve

Le tableau annexé au présent préavis illustre l'attribution et l'utilisation des fonds conformément aux dispositions statutaires, ainsi que les apports financiers des communes partenaires qui contribuent à soutenir le fonctionnement et les promotions économique et touristique. La taxe de séjour est aussi ventilée selon les dispositions réglementaires.

Voir annexe n°3

6. Conclusion

Les présents comptes ont fait l'objet d'un contrôle de la part de la société fiduciaire Fidasa SA.

Une copie de son rapport a été remise à la commission de gestion et des finances. Elle est également jointe en annexe du présent préavis.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

vu le préavis du comité de direction n°27-2013 relatif aux comptes 2012,

ouï le rapport de la commission de gestion et finances,

attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide d'accepter les comptes 2012.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 24 avril 2013, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegy

Patrick Freudiger

Annexes:1. Résumé des comptes 2012

2. Rapport FIDASA sur la vérification des comptes de l'exercice 2012

3. Tableau des fonds de réserve

4. Rapport de gestion sur l'utilisation de la taxe régionale de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires

ANNEXE 1

CONSEIL REGIONAL

		2012	2012	2012	2012	2011	2011
		COMPTES		BUDGET		COMPTES	
10	Autorités	94'910.00		89'500.00		81'280.00	
100	Conseil intercommunal	11'520.00		6'000.00		5'840.00	
100.3001	Rétribution des autorités	2'000.00		2'000.00		2'000.00	
100.3003	Jetons de présence des commissions	9'520.00		4'000.00		3'840.00	
100.3185	Règlement du Conseil	-				-	
101	Comité de direction	83'390.00		83'500.00		75'440.00	
101.3001	Rétribution des autorités	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
101.3003	Jetons de présence du comité	26'600.00		27'500.00		27'100.00	
101.3004	Jetons de présence des commissions	36'790.00		36'000.00		28'340.00	
101.3005	Délégation et représentation	-				-	
11	Administration	1'175'080.43	658'659.50	1'197'215.00	648'480.00	1'003'341.35	533'187.65
			516'420.93		548'735.00		470'153.70
110.3011	Traitement du personnel	787'577.55		787'000.00		701'971.05	
110.3012	Salaires personnel occasionnel	4'401.15		12'000.00		23'054.25	
110.3030	AVS/ AI/ APG/ AC	97'526.25		86'570.00		51'317.10	
110.3040	LPP	56'917.80		94'440.00		43'271.00	
110.3050	AANP/ APG	26'321.50		25'659.00		28'285.50	
110.3061	Frais pour usage de véhicules privés & train	13'175.15		13'000.00		13'704.95	
110.3063	Frais de représentation	12'569.60		15'000.00		13'600.60	
110.3091	Frais pour la formation du personnel	620.00		1'000.00		1'054.75	
110.3092	Frais de recherche personnel	-		6'000.00		8'588.65	
110.3101	Imprimés et fournitures de bureau	10'723.25		17'000.00		16'236.60	
110.3102	Documentation abonnements et annonces	4'428.30		5'000.00		4'720.50	
110.3111	Achat de mobilier et de machines de bureau	20'232.42		16'650.00		11'340.00	
110.3112	Leasing mobilier, machines et info.	6'364.50		5'000.00		4'961.00	
110.3151	Entretien du mobilier et des machines de bureau	1'307.35		2'000.00		3'262.60	
110.3161	Loyer et entretien des locaux	77'974.00		61'296.00		58'656.00	
110.3162	Locaux charges accessoires	9'210.70		2'400.00		1'476.65	
110.3181	Frais de port	6'678.85		5'000.00		4'291.40	
110.3182	Télécommunication	7'534.85		6'900.00		5'632.50	
110.3183	Internet	333.00		2'400.00		6'037.00	
110.3185	Communication	29'307.06		31'000.00		-	
110.3186	Prime d'assurances de tiers, choses & RC	1'877.15		1'900.00		1'879.25	
110.4361	Remboursement assurances		-		-		2'307.65

110.4362	Remboursement de frais		373'659.50		313'480.00		295'880.00
110.4909	Imputation interne		285'000.00		335'000.00		235'000.00
15	Affaires culturelles		352'795.21	352'795.21	340'000.00	340'000.00	322'189.15
150.3185	Subventions affaires culturelles		327'795.21		315'000.00		297'189.15
150.3811	Attribution au fonds culturel		-		-		-
150.3909	Imputation interne		25'000.00		25'000.00		25'000.00
150.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			344'295.21		340'000.00	322'189.15
150.4814	Prélèvement au fonds culturel			8'500.00			-
16	Tourisme		417'826.50	417'826.50	463'000.00	463'000.00	404'664.50
160.3520	Participations à des charges de tourisme		128'666.00		130'000.00		129'279.00
160.3521	Participations ponctuelles		756.90		15'000.00		21'564.00
160.3522	Promotion touristique		164'484.60		210'000.00		195'821.50
160.3523	Financement par projet		65'919.00		50'000.00		-
160.3813	Attribution au fonds de dév. Touristique		-		-		-
160.3909	Imputation interne		58'000.00		58'000.00		58'000.00
160.4300	Taxe de séjour						-
160.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			138'056.50		201'020.00	153'664.50
160.4813	Prélèvement au fonds promo touristique			6'000.00		1'980.00	6'000.00
160.4815	Prélèvement au fonds dév. touristique			260'000.00		260'000.00	245'000.00
160.4818	Prélèvement au FRET			13'770.00			
17	SPORTS		29'467.01	29'467.01	41'000.00	41'000.00	29'947.15
170.3185	Manifestations		29'467.01		41'000.00		29'947.15
170.4185	Remboursement						-
170.4811	Prélèvement au fonds d'aides régulières			29'467.01		41'000.00	29'947.15
18	Mobilité		600'263.25	600'263.25	572'000.00	572'000.00	25'747.60
180.3185	Honoraires & frais d'expertises		21'529.20		50'000.00		3'747.60
180.3909	Imputation interne		22'000.00		22'000.00		22'000.00
180.3186	Programme TP		556'734.05		500'000.00		-
180.4810	Prélèvement sur fonds d'investissements			43'529.20		72'000.00	25'747.60
180.4816	Prélèvement au fonds TP			556'734.05		500'000.00	-
19	Transports pub lics		-	-			239'611.10
190.3185	Hon oraires et frais d'expertises		-				83.85
190.3811	Attribution au fonds TP		-				239'527.25
190.4520	Paticipation des communes						239'611.10

190.4811	Prèvement au fonds TP						
21	Participations	2'480.00	3'946'134.50	4'000.00	4'964'260.00	3'930.00	2'890'788.80
210	Participation des membres		1'684'621.50		1'740'000.00		1'650'495.00
210.4520	Participation de communes (Fonctionnement)		673'848.60		696'000.00		660'198.00
210.4521	Participation de communes (Aides)		505'386.45		522'000.00		495'148.50
210.4522	Participation de communes (investissements)		505'386.45		522'000.00		495'148.50
211	Participation des non membres		20'617.00		7'260.00		20'754.80
211.4520	Participation de communes (Fonctionnement)		8'617.00		3'300.00		8'754.80
211.4521	Participation de communes (Tourisme)		6'000.00		1'980.00		6'000.00
211.4522	Participation de communes (Promotion)		6'000.00		1'980.00		6'000.00
211.4523	Participation de communes (Urbanisme)		-		-		-
212	Autres participations	2'480.00	2'240'896.00	4'000.00	3'217'000.00	3'930.00	1'219'539.00
212.3193	Participation & cotisation à des associations	2'480.00		4'000.00		3'930.00	
212.4300	Taxes de séjour		520'000.00		520'000.00		490'000.00
212.4310	Programmes TP		1'720'896.00		2'697'000.00		729'539.00
212.4526	Autre participation & subvention		-		-		-
22	Service financier	20'660.05	20'733.99	22'000.00	10'000.00	15'267.21	6'437.35
			-73.94				8'829.86
220.3181	Intérêts passifs & frais bancaires	910.05		2'000.00		567.21	
220.3185	Honoraires & frais d'expertise	19'750.00		20'000.00		14'700.00	
220.4250	Intérêts actifs		20'733.99		10'000.00		6'437.35
23	Attribution aux réserves	3'612'444.30	348'775.40	4'665'260.00	400'300.00	2'586'336.00	364'500.00
230.3313	Amortissement machines, mobilier et info	-				-	
230.3315	Amortissement patrimoine administratif	348'775.40		400'300.00		364'500.00	
230.3810	Attribution au fonds d'investissement	505'386.45		522'000.00		495'148.50	
230.3811	Attribution au fonds d'aides régulières	505'386.45		522'000.00		495'148.50	
230.3812	Attribution au fonds de promo économique	6'000.00		1'980.00		6'000.00	
230.3813	Attribution au fonds de promo touristique	6'000.00		1'980.00		6'000.00	
230.3814	Attribution au fonds d'équipements touristiques	260'000.00		260'000.00		245'000.00	
230.3815	Attribution au fonds développement touristique	260'000.00		260'000.00		245'000.00	
230.3816	Attribution au fonds TP	1'720'896.00		2'697'000.00		729'539.00	
230.3819	Attribution au fonds réserve générale	-				-	
230.3909	Imputation interne (aides)	-				-	
230.4810	Prélèvement au fonds de réserve		348'775.40		400'300.00		364'500.00

42	Développement territorial	154'698.05	154'698.05	120'000.00	120'000.00	35'287.80	35'287.80
420.3185	Honoraires & frais d'expertises	114'698.05		80'000.00		-4'712.20	
420.3909	Imputation interne	40'000.00		40'000.00		40'000.00	
420.4810	Prélèvement sur fonds de réserve		154'698.05		120'000.00		35'287.80
80	Études préliminaires	23'000.00	-	35'000.00	-	22'721.30	-
800.3185	Honoraires & frais d'expertises	23'000.00		35'000.00		22'721.30	
800.4810	Prélèvement sur fonds de réserve		-		-		-
81	Ouvrages & infrastructures	4'900.55	-	35'000.00	-	38'801.00	-
810.3185	Honoraires & frais d'expertises	4'900.55		35'000.00		38'801.00	
801.4810	Prélèvement sur fonds de réserve		-		-		-
82	Promotion économique régionale	110'191.61	110'191.61	165'000.00	165'000.00	120'871.60	120'871.60
820.3170	Frais promotionnel	7'826.86		75'000.00		30'871.60	
820.3171	Filière Bois	12'364.75					
820.3909	Imputation interne (particip. au fonctionnement)	90'000.00		90'000.00		90'000.00	
820.4362	Remboursement		-		-		-
820.4810	Prélèvement sur fonds de réserve		52'095.80		81'510.00		58'164.80
820.4811	Prélèvement sur fonds d'aides régulières		52'095.81		81'510.00		58'164.80
820.4812	Prélèvement sur fonds de promo économique		6'000.00		1'980.00		4'542.00
820.4909	Imputation interne extraordinaire		-				-
820.4910	Imputation interne extraordinaire		-				-
83	Energie et environnement	-	6'639'545.02	23'000.00	7'724'040.00	30'871.60	4'973'232.70
830.3185	Honoraires & Frais d'expertises	-		23'000.00		30'871.60	
830.4810	Prélèvement sur fonds de réserve	-					
	Total général	6'598'716.96	6'639'545.02	7'771'975.00	7'724'040.00	4'929'995.76	4'973'232.70
	Résultat - Bénéfice / Perte	40'828.06		-47'935.00		43'236.94	

CONSEIL RÉGIONAL

RAPPORT

sur la vérification des comptes de l'exercice 2012

CONSEIL RÉGIONAL

RAPPORT

sur la vérification des comptes de l'exercice 2012

En vertu du mandat d'organe de révision que vous nous avez confié, et en application du règlement sur la comptabilité des communes, nous avons vérifié les comptes annuels de l'association de communes arrêtés au 31.12.2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant, nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives du Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) pour l'organe de révision des comptes communaux et selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes communaux, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, nous estimons que la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et au règlement sur la comptabilité des communes.

FIDASA Fiduciaire David Saugy SA

Un Administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DS' or similar initials, written over a light grey rectangular background.

Saugy David

Nyon, le 22 avril 2013

Annexes

Comptes de fonctionnements comparés de exercice 2012, 2011 et le budget 2012

Bilans comparés aux 31 décembre 2012 et 2011

Conseil Régional

Bilan

	31.12.2012	31.12.2011
91 Actif	4'068'829.10	2'567'499.25
910 Disponible	3'163'129.30	1'504'318.95
9100.100 Caisse	323.80	-
9101.100 Compte postal	2'786.85	3'366.75
9102.100 Banque Cantonale Vaudoise	3'160'018.65	1'500'952.20
911 Réalisables	17'937.99	28'656.10
9111.190 Débiteurs divers	16'933.24	27'917.86
9115.105 AFC - Impôts anticipés	1'004.75	738.24
913 Actifs transitoires	332'098.88	279'991.04
9139.100 Charges payées d'avance	24'405.70	26'760.50
9139.105 Produits à recevoir	201'235.08	153'230.54
9139.110 Transitoire MIPIM	492.05	-
9139.116 SDAN	5'966.05	-
9139.300 Prêt à Têlédôle	100'000.00	100'000.00
914 Investissements	555'662.93	754'533.16
9140.111 Préavis N° 11 - SDI Gland-Vich	37'500.00	-
9140.112 Préavis N° 12 - Gare de Coppet	40'000.00	-
9140.115 Préavis N° 15 - Centre de glace	35'000.00	8'547.85
9140.121 Préavis N° 21 - SDI Terre Sainte	55'000.00	11'000.00
9140.122 Préavis N° 22 - Gare de Coppet	35'000.00	7'000.00
9140.123 Préavis N° 23 - RDU	41'000.00	6'747.55
9140.126 Préavis N° 26 - PPA La Garenne	20'000.00	6'000.00
9140.129 Préavis N° 29 - Nouveau PDR	180'000.00	9'737.10
9140.130 Préavis N° 30 - Politique sportive	35'000.00	7'000.00
9140.133 Préavis N° 33 - Aménagement des locaux	130'000.00	26'000.00
9140.135 Préavis N° 35 - Périmètre Nyon-St-Cergue	50'000.00	2'400.21
9140.136 Préavis N° 36 - SD Asse & Boiron	30'000.00	12'701.65
9140.137 Préavis N° 37 - SD Ouest Rollois	25'000.00	12'317.90
9140.138 Préavis N° 38 - SDAN Chantier N° 3	15'000.00	2'922.10
9140.139 Préavis N° 39 - SD Gland-Vich	39'000.00	5'157.65
9140.142 Préavis N° 42 - Filière bois	32'000.00	6'621.28
9140.143 Préavis N° 43 - Sorties autoroute	44'000.00	9'195.10
9140.144 Préavis N° 44 - Aménagement locaux II	80'000.00	25'286.65
9140.145 Préavis N° 45 - AFVG	263'000.00	39'866.82
9140.146 Préavis N° 46 - Plateforme Rail-Route	50'000.00	16'503.40
9140.147 Préavis N° 47 - Ligne de bus	40'000.00	16'687.05
9140.150 Préavis N° 50 - Communication des projets	90'000.00	8'000.00
9140.151 Préavis N° 51 - Gex-Divonne-Coppet	33'000.00	18'496.45
9140.152 Préavis N° 52 - Patinoire St-Cergue	60'000.00	42'732.50
9140.154 Préavis N° 54 - PDL Coppet Finalisation	14'400.00	21'054.95
9140.155 Préavis N° 55 - SD Terre-Sainte Finalisation	16'000.00	8'452.85
9140.156 Préavis N° 56 - RDU-SDAN Finalisation	11'600.00	-927.60
9140.158 Préavis N° 58 - Communication s/projets	160'000.00	37'649.85
9140.161 Préavis N° 61 - Extension La Garenne	50'000.00	31'523.95
9140.163 Préavis N° 63 - Vélo en libre service	200'000.00	83'717.15
9140.169 Préavis N° 69 - Soutien Agglo 2011	100'000.00	-24'266.00
9141.109 Préavis N° 9 - Mies-Founex	20'000.00	14'662.65
9141.114 Préavis N° 14 - AFVG 2012	115'000.00	55'167.27
9146.350 Titres	100'001.00	100'001.00
9146.400 Installation des locaux	1.00	1.00

Conseil Régional

Bilan

	31.12.2012	31.12.2011
92 Passif	4'068'829.10	2'567'499.25
920 Créanciers et frais à payer	161'331.14	18'062.80
9200.100 Créanciers et frais à payer	161'331.14	18'062.80
925 Passifs transitoires	120'797.98	53'216.40
9259.100 Passifs transitoires (charges à payer)	120'797.98	53'216.40
928 Fonds de reserve	3'584'328.45	2'334'676.58
9280.100 Fonds d'investissement régional	539'976.62	633'688.62
9280.110 Fonds d'aides régulières régionales	124'969.57	183'497.65
9280.135 Fonds d'équipement touristique	1'107'018.66	860'788.66
9280.136 Fonds de développement touristique	37'773.75	37'773.75
9280.140 Fonds de promotion culturelle	-	8'500.00
9280.500 Fonds Transport Publics	1'639'589.85	475'427.90
9280.100 Réserve générale	135'000.00	135'000.00
929 Capital	202'371.53	161'543.47
9290.100 Capital	161'543.47	118'306.53
Excédent	40'828.06	43'236.94

Conseil Régional

Compte de fonctionnement

	Compte 2012		Budget 2012		Compte 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
10 Autorités	94'910.00	-	89'500	-	81'280	-
94'910.00						
100 Conseil intercommunal	11'520.00		6'000		5'840	
11'520.00						
100.3001 Rétribution des autorités	2'000.00		2'000		2'000	
100.3003 Jetons de présence des commissions	9'520.00		4'000		3'840	
100.3185 Honoraires et frais d'expertises	-				-	
101 Comité de direction	83'390.00		83'500		75'440	
83'390.00						
101.3001 Rétribution des autorités	20'000.00		20'000		20'000	
101.3003 Jetons de présence du comité	26'600.00		27'500		27'100	
101.3004 Jetons de présence des commissions	36'790.00		36'000		28'340	
11 Administration	1'175'080.43	658'659.50	1'197'215	648'480	1'003'341	533'188
516'420.93						
110.3011 Traitement du personnel	787'577.55		787'000		701'971	
110.3012 Salaire personnel occasionnel	4'401.15		12'000		23'054	
110.3030 AVS/AI/APG/AC	97'526.25		86'570		51'317	
110.3040 LPP	56'917.80		94'440		43'271	
110.3050 AANP/APG	26'321.50		25'659		28'286	
110.3061 Frais pour usage de véhicules privés & train	13'175.15		13'000		13'705	
110.3063 Frais de représentation	12'569.60		15'000		13'601	
110.3091 Frais pour la formation du personnel	620.00		1'000		1'055	
110.3092 Frais pour la recherche de personnel	-		6'000		8'589	
110.3101 Imprimés et fournitures de bureau	10'723.25		17'000		16'237	
110.3102 Documentation abonnements et annonces	4'428.30		5'000		4'721	
110.3111 Achat de mobilier et de machines de bureau	20'232.42		16'650		11'340	
110.3112 Leasing mobilier, machines et info.	6'364.50		5'000		4'961	
110.3151 Entretien du mobilier et des machines de bureau	1'307.35		2'000		3'263	
110.3161 Loyer et entretien des locaux	77'974.00		61'296		58'656	
110.3162 Locaux charges accessoires	9'210.70		2'400		1'477	
110.3181 Frais de port	6'678.85		5'000		4'291	
110.3182 Télécommunications	7'534.85		6'900		5'633	
110.3183 Internet	333.00		2'400		6'037	
110.3185 Communication	29'307.06		31'000		-	
110.3186 Prime d'assurances de tiers, choses & RC	1'877.15		1'900		1'879	
110.4362 Remboursement de frais		373'659.50		313'480		295'880
110.4361 Remboursement de traitements et de charges sociales		-				2'308
110.4909 Imputation interne		285'000.00		335'000		235'000
15 Affaires culturelles	352'795.21	352'795.21	340'000	340'000	322'189	322'189
-						
150.3185 Subventions affaires culturelles	327'795.21		315'000		297'189	
150.3811 Attribution au fonds culture	-				-	
150.3909 Imputation interne	25'000.00		25'000		25'000	
150.4811 Prélèvement fonds d'aides régulières		344'295.21		340'000		322'189
150.4814 Prélèvement fonds culture		8'500.00				

Compte de fonctionnement

	Compte 2012		Budget 2012		Compte 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
16 Tourisme	417'826.50	417'826.50	463'000	463'000	404'665	404'665
160.3520 Participations à des charges de tourisme	128'666.00		130'000		129'279	
160.3521 Participations ponctuelles	756.90		15'000		21'564	
160.3522 Promotion touristique	164'484.60		210'000		195'822	
160.3523 Financement par projet	65'919.00		50'000			
160.3813 Attribution au fonds promo touristique	-				-	
160.3909 Imputation interne	58'000.00		58'000		58'000	
160.4811 Prélèvement au fonds d'aides régulières		138'056.50		201'020		153'665
160.4813 Prélèvement au fonds touristique		6'000.00		1'980		6'000
160.4815 Prélèvement au fonds développement touristique		260'000.00		260'000		245'000
160.4818 Prélèvement au Fret		13'770.00				
160.4909 Imputation interne						
17 Sports	29'467.01	29'467.01	41'000	41'000	29'947	29'947
170.3185 Honoraires & frais d'expertises	29'467.01		41'000		29'947	
170.4362 Remboursement de frais						
170.4811 Prélèvement au fonds d'aides régulières		29'467.01		41'000		29'947
18 Mobilité	600'263.25	600'263.25	572'000	572'000	25'748	25'748
180.3185 Honoraires & frais d'expertises	21'529.20		50'000		3'748	
180.3909 Imputation interne	22'000.00		22'000		22'000	
180.3186 Programme transports publics	556'734.05		500'000			
180.4810 Prélèvement sur fonds de réserve investissement		43'529.20		72'000		25'748
180.4816 Prélèvement sur fonds transports publics		556'734.05		500'000		
21 Participations	2'480.00	3'946'134.50	4'000	4'964'260	3'930	2'890'789
-3'943'654.50						
210 Participation des membres	-	1'684'621.50	-	1'740'000	-	1'650'495
-1'684'621.50						
210.4520 Participation des communes (Fonctionnement)		673'848.60		696'000		660'198
210.4521 Participation des communes (Aides)		505'386.45		522'000		495'149
210.4522 Participation des communes (investissements)		505'386.45		522'000		495'149
211 Participation des non membres		20'617.00	-	7'260		20'755
-20'617.00						
211.4520 Participation des communes (Fonctionnement)		8'617.00		3'300		8'755
211.4521 Participation des communes (Tourisme)		6'000.00		1'980		6'000
211.4522 Participation des communes (Promotion)		6'000.00		1'980		6'000
211.4523 Participation des communes (Urbanisme)		-				-
212 Autres participations	2'480.00	2'240'896.00	4'000	3'217'000	3'930	1'219'539
-2'238'416.00						
212.3193 Participation & cotisation à des associations	2'480.00		4'000		3'930	
212.4300 Taxes de séjour		520'000.00		520'000		490'000
212.4310 Programme transport publics		1'720'896.00		2'697'000		729'539
212.4526 Autres participations & subventions		-				-

Compte de fonctionnement

	Compte 2012		Budget 2012		Compte 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
22 Service financier	20'660.05	20'733.99	22'000	10'000	15'267	6'437
-73.94						
220.3181 Intérêts passifs & frais bancaires	910.05		2'000		567	
220.3185 Honoraires & frais d'expertise	19'750.00		20'000		14'700	
220.4250 Intérêts actifs		20'733.99		10'000		6'437
23 Attribution aux réserves	3'612'444.30	348'775.40	4'665'260	400'300	2'586'336	364'500
3'263'668.90						
230.3315 Amortissement patrimoine administratif	348'775.40		400'300		364'500	
230.3810 Attribution au fonds d'investissement	505'386.45		522'000		495'149	
230.3811 Attribution au fonds d'aides régulières	505'386.45		522'000		495'149	
230.3812 Attribution au fonds de promo économique	6'000.00		1'980		6'000	
230.3813 Attribution au fonds de promo touristique	6'000.00		1'980		6'000	
230.3814 Attribution au fonds d'équipement touristique	260'000.00		260'000		245'000	
230.3815 Attribution au fonds de développement touristique	260'000.00		260'000		245'000	
230.3816 Attribution au fonds transport publics	1'720'896.00		2'697'000		729'539	
230.4810 Prélèvement au fonds d'investissement		348'775.40		400'300		364'500
42 Urbanisme	154'698.05	154'698.05	120'000	120'000	40'288	40'288
-						
420.3185 Honoraires & frais d'expertises	114'698.05		80'000		288	
420.3909 Imputation interne	40'000.00		40'000		40'000	
420.4362 Remboursement de frais		-				5'000
420.4810 Prélèvement sur fonds de réserve		154'698.05		120'000		35'288
80 Études préliminaires	23'000.00	-	35'000	-	22'721	-
23'000.00						
800.3185 Honoraires & frais d'expertises	23'000.00		35'000		22'721	
800.4810 Prélèvement sur fonds de réserve						
81 Ouvrages & infrastructures	4'900.55	-	35'000	-	38'801	-
4'900.55						
810.3185 Honoraires & frais d'expertises	4'900.55		35'000		38'801	
810.4810 Prélèvement sur fonds de réserve						
82 Promotion économique régionale	110'191.61	110'191.61	165'000	165'000	120'872	120'872
-						
820.3170 Frais promotionnel	7'826.86		75'000		30'872	
820.3171 Filière Bois	12'364.75					
820.3909 Imputation interne	90'000.00		90'000		90'000	
820.4362 Remboursement de frais		-				-
820.4810 Prélèvement sur fonds de réserve		52'095.80		81'510		58'165
820.4811 Prélèvement sur fonds d'aides régulières		52'095.81		81'510		58'165
820.4812 Prélèvement sur fonds de promo économique		6'000.00		1'980		4'542
83 Energie et environnement	-	-	23'000	-	-	-
-						
830.3185 Honoraires & frais d'expertises			23'000			
830.4810 Prélèvement sur fonds de réserve						
Total général	6'598'716.96	6'639'545.02	7'771'975	7'724'040	4'695'385	4'738'622

Conseil Régional

Compte de fonctionnement

	Compte 2012		Budget 2012		Compte 2011	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Excédent de produits (-charges)	40'828.06		-47'935		43'237	

ANNEXE 3



Conseil régional - Tableau des fonds de réserves 2012

fonctionnement	Aides Régulières	Promotion économique	Promotion touristique	Investissement	Promotion culturelle	Fonds TP	Equipements touristiques	Dévelop. touristique		
Solde au 31.12.2011	135'000.00	183'497.65	-	-	633'688.62	8'500.00	475'427.90	860'788.66	37'773.75	
Attributions 2012										
Membres	673'848.60	505'386.45			505'386.45		1'720'896.00	260'000.00	260'000.00	3'925'517.50
Non-membres	8'617.00		6'000.00	6'000.00			-			20'617.00
Canton										-
Total attributions	817'465.60	688'884.10	6'000.00	6'000.00	1'139'075.07	8'500.00	2'196'323.90	1'120'788.66	297'773.75	3'946'134.50
Autorités	94'910.00	-	-	-	-	-	-	-	-	94'910.00
Administration	516'420.93									516'420.93
Affaires culturelles	-	344'295.21				8'500.00				352'795.21
Tourisme	-	138'056.50		6'000.00				13'770.00	260'000.00	417'826.50
Sports	-	29'467.01								29'467.01
Transport-Mobilité	-				43'529.20					43'529.20
							556'734.05			556'734.05
Participations	2'480.00									2'480.00
Finances	-73.94									-73.94
Urbanisme	-				154'698.05					154'698.05
Etudes préliminaires	23'000.00									23'000.00
Ouvrages & Infrastr.	4'900.55				-					4'900.55
Promotion économ.	-	52'095.81	6'000.00		52'095.80					110'191.61
Amortissements	-				348'775.40					348'775.40
Total utilisation	641'637.54	563'914.53	6'000.00	6'000.00	599'098.45	8'500.00	556'734.05	13'770.00	260'000.00	2'655'654.57
Solde au 31.12.2012	135'000.00	124'969.57	-	-	539'976.62	-	1'639'589.85	1'107'018.66	37'773.75	3'584'328.45
Solde au 31.12.2011	135'000.00	183'497.65	-	-	633'688.62	8'500.00	475'427.90	860'788.66	37'773.75	2'334'676.58
Variation 2012		-58'528.08	-	-	-93'712.00	-8'500.00	1'164'161.95	246'230.00	-	1'249'651.87
Bénéf. Reporté	43'236.94									
Bénéfice/-perte 2012	40'828.06									40'828.06
PP Report	84'065.00									

17.04.2013

RAPPORT DE GESTION SUR L'UTILISATION DE LA TAXE REGIONALE DE SEJOUR ET DE LA TAXE SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES

POUR LA PERIODE 2009-2012

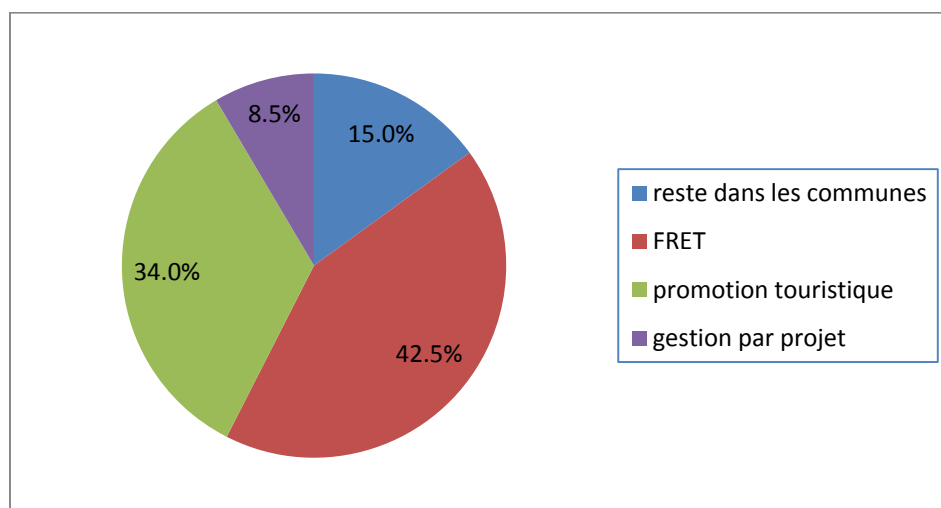
1. Rappel des dispositions règlementaires

Selon l'article 20 du règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires, « la gestion de la commission Tourisme est contrôlée par le CODIR. A la fin de chaque exercice annuel, le CODIR adresse un rapport sur la gestion et les comptes liés à ces taxes au Conseil intercommunal. Les municipalités communiquent ce rapport aux Conseils communaux ou généraux. »

2. Affectations de la taxe de séjour

Les taxes de séjour sont affectées par règlement :

- 15% restent dans les communes, pour les frais administratifs de la perception et le soutien aux projets locaux à buts touristiques ;
- 42.5% alimentent le fonds régional d'équipement touristique (FRET) ;
- 34% sont affectés à la promotion touristique (subventions à Nyon Région Tourisme-NRT) ;
- 8.5% sont affectés au soutien de projets non éligibles au FRET.



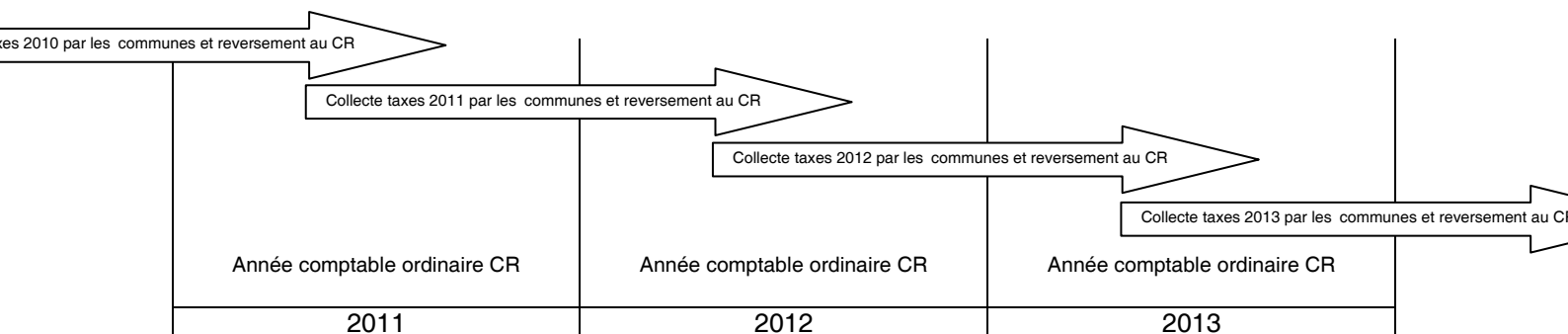
Nyon Région Tourisme (NRT) a assuré progressivement la promotion touristique dans les communes du district de Nyon. Les subventions accordées à NRT pour la période 2009-2012 sont liées à un contrat de prestation entre le Conseil régional et NRT. Deux contrats similaires précisent la relation entre NRT et Saint-Cergue, et NRT et Nyon.

3. Utilisation de la taxe de séjour

Les informations sur la collecte des taxes de séjour pour l'année 2012 sont communiquées au Conseil régional au plus tard au 30 avril 2013. Ainsi le présent rapport sur l'utilisation des taxes porte sur les informations enregistrées au 31 décembre 2012.

Année	Communes ayant adopté la taxe	100% taxes	85% des taxes	FRET	NRT *sur la base des taxes de l'ancien district de Nyon	Gestion par projet à disposition	Gestion par projet utilisée
2008	35	CHF 482'027.-	CHF 409'722.85	CHF 204'861.50			
2009	39	CHF 581'376.-	CHF 494'169.60	CHF 247'084.80	CHF 247'000.-	CHF 45'273.60	CHF 31'000.-
2010	0	CHF 620'314.67	CHF 527'777.50	CHF 263'888.50	CHF 261'094.70	CHF 48'223.50	CHF 11'500.-
2011	43	CHF 616'043.15	CHF 523'636.70	CHF 261'855.10	CHF 275'512.50	CHF 48'225.40	CHF 43'508.-
2012	45						CHF 64'230.-

Un décalage est observé dans la lecture des données cumulées ci-dessus et les comptes du Conseil régional. En effet, les communes procèdent chacune au prélèvement des taxes selon des modalités qui leur sont propres et reversent pour certaines en plusieurs tranches au Conseil régional et pour certaines en une seule tranche. Le reversement de 85% des taxes d'une année donnée s'étale en général sur une période d'environ 15 mois.



3.1 La taxe de séjour

L'adoption de la taxe de séjour par les communes s'est faite progressivement entre 2008 et 2011. En 2008, 35 communes ont adopté le règlement, pour atteindre 43 en 2011.

L'intégration des villes de Rolle et Nyon en 2013 permettra d'atteindre un nombre de 45 communes adhérant au même mécanisme, de mettre en place une véritable régionalisation de la promotion touristique et de disposer de moyens financiers permettant le soutien de projets touristiques d'importance.

3.2 Le FRET

Le fonds régional d'équipement touristique (FRET) sert au financement d'équipement touristique d'importance régionale sur le territoire du district de Nyon.

Il a été instauré par la mise en place de la taxe de séjour régionale et a commencé à se constituer sur la base des premiers règlements adoptés par les communes dès le 1^{er} janvier 2008. Un règlement a été produit et communiqué à l'ensemble des communes. Le fonds régional d'équipement touristique a été alimenté au 31 décembre 2012 à la hauteur de CHF 1'120'788.-.

Le règlement du FRET précise les critères d'attribution d'un soutien financier. Il définit dans son article 2 la composition de la commission de la taxe régionale de séjour, chargée de transmettre un préavis sur les demandes de soutien financier au CODIR. Le CODIR est responsable de l'engagement des moyens financiers.

Les communes ont été informées de l'existence du FRET par une présentation de l'outil au Conseil intercommunal. Elles ont toutes reçu le règlement du FRET. Tous les documents relatifs à la taxe de séjour (formulaire de prélèvement de la taxe, formulaire résidences secondaire, règlement de la taxe, règlement du FRET, formulaire de demande de soutien financier) sont disponibles sur le site Internet du Conseil régional : <http://www.regionyon.ch/activites/tourisme/>.

A ce jour, le fonds n'a été que peu sollicité :

- 9 projets ont été présentés à la commission taxe
- 5 ont été soutenus (répondant aux critères d'éligibilité) :

Projets soumis au FRET et soutenus	Numéro du projet	Description	Financement FRET	Date
Sentier des Toblerones	3	Sentier didactique, offre pour les écoles et le grand public.	CHF 2'128.-	2011
Infrastructures de course d'orientation	4	Site permanent pour la pratique de ce sport (entraînement, loisirs, compétition)	CHF 777.90	Décidé en 2010 Payé en 2012
Patinoire de Saint-Cergue, étude complémentaire	5	Précision du projet d'architecte retenu.	CHF 13'000.-	2011
Velopass – volet touristique	7	Soutien à la mise en place de 12 stations de vélos en libre-service dans des lieux à prépondérance touristique	CHF 57'600.-	Décidé en 2012 Payé en 2013
Fromagerie Pradervand / Givrine	8	Fromagerie de démonstration en lien avec la Maison de la Nature / infrastructures d'accueil touristique	CHF 55'000.-	Décidé en 2012 Payé en 2013
Total			CHF 128'498.-	

Les soutiens attribués via le FRET sont restés modestes à ce jour. On peut s'attendre pour les prochaines années à voir évoluer les sollicitations de demandes de soutien par le FRET pour des infrastructures touristiques.

Dans le cadre de ses travaux, la commission tourisme a constaté que l'article 6a du FRET limitant la participation du FRET à 20% des coûts d'un projet devait être modulé.

La modification envisagée permettrait de contribuer de manière plus importante et inversement proportionnelle au soutien de projets d'équipements inférieurs à CHF 100'000.- de coût global. La commission, qui doit être renouvelée dans le cadre du nouveau contrat de prestations 2013-2017, formulera une proposition dans ce sens au CODIR.

3.3 Nyon région tourisme – NRT

La justification des engagements de NRT est disponible dans les rapports annuels de gestion de l'association.

3.4 Communes

Les 15% de la taxe de séjour restant dans les communes doivent être affectés aux frais administratifs de la perception de la taxe ou à des projets à buts touristiques. Chaque commune doit être en mesure de justifier les utilisations.

Dès 2013, dans le cadre du nouveau mandat de prestations NRT, les communes sont invitées à verser, sur une base volontaire, 7.5 % de la taxe à titre de soutien direct à NRT.

3.5 Gestion par projet

Les soutiens par gestion par projet sont par définition de nature plus diversifiée que le soutien éligible au FRET.

Les montants répertoriés dans le tableau ci-après ont été attribués :

Projets	Porteurs	Soutien	Année
Soutien actions promotionnelles Jura Vaudois	Nyon Région Tourisme	CHF 5'000.-	2009
Réalisation site Internet NRT	Nyon Région Tourisme	CHF 20'000.-	2009
Intégration et mise en valeur de l'offre touristique dans la brochure Info Nyon Région Hiver 2009-2010 + site Internet	Nyon Région Tourisme – Offre touristique hivernale de Burtigny, Longirod, Marchissy et Saint-George	CHF 5'000.-	2009
Résultant de l'intégration des communes de Burtigny, Longirod, Marchissy et Saint-George	Nyon Région Tourisme Nouveau point I à Saint-George - Extension du réseau de distribution des brochures	CHF 1'000.-	Décidé en 2009 Payé en 2010
TOTAL 2009		CHF 31'000.-	
Participation à la réalisation de vidéos promotionnelles « 4 univers – 4 saisons »	Nyon Région Tourisme	CHF 6'500.-	2010
Offre touristique estivale de Burtigny, Longirod, Marchissy et Saint-George	Nyon Région Tourisme	CHF 5'000.-	2010
TOTAL 2010		CHF 11'500.-	

Développement du concept de mise en scène aux communes de Coppet, Gland et Saint-George	Nyon Région Tourisme	CHF 19'875.- + CHF 1'689.- Soit 75% du budget initial de CHF 26'500.-, la commune de Rolle ayant renoncé à la mise en œuvre du projet	2011
Espace Dôle – 4 ^{ème} de couverture – insertion brochure hiver 2011	Nyon Région Tourisme	CHF 1'944.-	2011
Subvention guide multimédia mobile I	Nyon Région Tourisme	CHF 20'000.-	2011
TOTAL 2011		CHF 43'508.-	
Subvention guide multimédia mobile II	Nyon Région Tourisme	CHF 20'000.-	2012
Spring Roll – Casino de Rolle avec le FAR°	FAR°	CHF 5'000.-	2012
Vois ta ville en rouge, animation	Visions du réel	CHF 7'500.-	2012
Maison des vins	Etude Christiane Maillefer	CHF 5'000.-	2012
Adaptation site web NRT	Nyon Région Tourisme	CHF 26'730.-	2012
TOTAL 2012		CHF 64'230.-	

Comme on peut le voir, les soutiens ont été majoritairement alloués à Nyon Région Tourisme.

Le nouveau contrat de prestation 2013-2017, attribuant forfaitairement la moitié de l'enveloppe de gestion par projet à NRT, permettra de rééquilibrer le soutien attribué à des projets d'autres porteurs.